

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÉSOLUTION PP-076 - 99999, boulevard Pie-IX**

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2026, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

Résolution PP-076 visant à permettre la construction bâtiment commercial et industriel de deux étages sur le boulevard Pie-IX soit le lot 4 711 806 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

---

M. Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Le 14 mai 2026